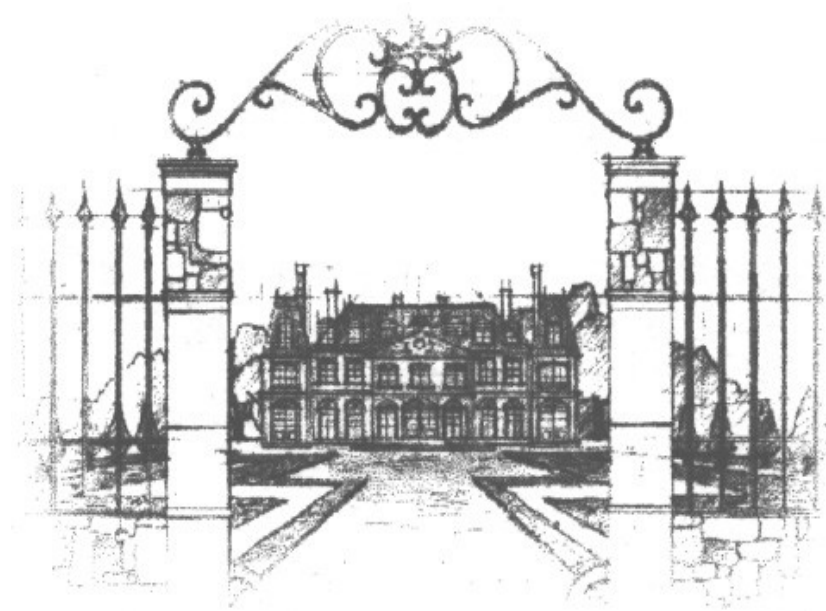


Les Journées Juridiques du Patrimoine

Lundi 30 octobre 2017

Salle de l'auditorium du musée Guimet



Le patrimoine français et son environnement

Têtes nouvelles et jours nouveaux



Le patrimoine français et son environnement :

Têtes nouvelles et jours nouveaux

Pour la dix-huitième édition, les Journées Juridiques du Patrimoine poursuivent leur migration : après le Sénat et l'hôtel de la Vaupalière, c'est au Musée Guimet que nous nous retrouverons cette année.

Dans ce cadre nouveau, notre session d'octobre 2017 fera suite à des bouleversements politiques importants. Auront-ils une influence sur le patrimoine et les paysages ? À la date de rédaction de ce billet, il est un peu tôt pour pouvoir le dire.

Néanmoins, selon la tradition nous interrogerons dans la matinée l'actualité et au cours de l'après-midi nous nous souviendrons que la fédération dont nous faisons partie ne se nomme pas seulement « Patrimoine », mais aussi « Environnement ». Nous verdirons donc notre discours, non pas à la façon de certains idéologues, mais parce que nous estimons nécessaire de nous mêler avec vous, de paysages, de sites et de littoral.

Les JJP sont partenaires avec Juris Art et sont soutenues par le Ministère de la Culture et un Club des mécènes composé du Groupe de la Compagnie Immobilière de Restauration et du Journal Spécial des Sociétés.



JURIS art etc.

Organisation

PATRIMOINE-ENVIRONNEMENT • 6-8 passage des Deux Sœurs 75009 Paris

• Tél. : 01 42 67 84 06 06

droit@associations-patrimoine.org • www.patrimoine-environnement.fr

ACCÈS

Auditorium

Musée Guimet

6 Place d'Iéna

75008 Paris

*Accès: Ligne 9 : station Iéna (au pied du musée) - Ligne 6 : station Boissière,
Parc de stationnement avenue Kléber, avenue George V (place de l'Alma)*

DÉJEUNER

*La capacité d'accueil du restaurant étant limitée,
seuls les 100 premiers inscrits pourront y déjeuner.*

Réponse souhaitée avant le 19 octobre 2017

*Pour des raisons d'organisation et de sécurité, l'accès ne sera possible que pour les
personnes pré-inscrites et munies d'une pièce d'identité.*

Pensez à bien indiquer lisiblement votre adresse mail.

Les confirmations d'inscription seront uniquement envoyées par mail

Le patrimoine français et son environnement :

Têtes nouvelles et jours nouveaux

Travaux dirigés par le Bâtonnier Alain de La Bretesche, Président des Journées Juridiques du Patrimoine, Président de Patrimoine-Environnement
En présence de Vincent Berjot, Directeur Général des Patrimoines au Ministère de la Culture et de la Communication

9h00 - Accueil et enregistrement des participants

12h30 – DÉJEUNER AUX SALONS DES ARTS ET MÉTIERS

9h30 - PROPOS INTRODUCTIF : Patrimoine et Environnement, les deux mamelles de la France qui nous font rayonner dans le monde. Quelles volontés pour les concilier et les poser en atout économique ?
par Alain de La Bretesche, président de Patrimoine-Environnement

LES SUJETS DISCRETS DU PATRIMOINE ENVIRONNEMENTAL

9h45 - ACTUALITÉ LÉGISLATIVE DE L'ANNÉE ÉCOULÉE: LA POLITIQUE DU PATRIMOINE EN MARCHÉ AVANT OU EN MARCHÉ ARRIÈRE ?
par un membre de la commission de la Culture, de l'Éducation et de la Communication du Sénat.

14h30 – L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE, Y COMPRENEZ-VOUS QUELQUE CHOSE ?
Les procédures d'étude d'impact et d'examen au cas par cas
Par Didier Ribes, agrégé des facultés de droit, maître des requêtes au Conseil d'Etat

10h10 - VERS LA LOI DE FINANCES POUR 2018 : SOUS ET SOUCIS DU PATRIMOINE À L'AUBE D'UN NOUVEAU QUINQUENNAT PRÉSIDENTIEL
par Bertrand Perret, fiscaliste, avocat honoraire et administrateur de Patrimoine-Environnement et Anne-Sophie Bellamy, juriste-fiscaliste de la Demeure Historique

15h00 – APRÈS PLUS DE 100 ANS DE BONS ET LOYAUX SERVICES, ADIEUX L'INSCRIPTION DE SITES...À MOINS QUE ? Simple jeu de procédure ou réelle remise en cause d'une protection ?
Table ronde autour Arnaud de Lajartre, maître de conférence en droit public à l'université d'Angers ; un représentant du ministère de l'Environnement ; un(e) Architecte des Bâtiments de France et Pierre Verry, inspecteur des sites - DREAL Bourgogne

10h40 - Débat avec la salle : quelles ambitions pour le patrimoine ?

15h45 - Débat avec la salle

11h00 - EXAMEN DU « PLAN NATIONAL EN FAVEUR DES NOUVEAUX ESPACES PROTÉGÉS » DE SEPTEMBRE 2016 : PATRIMOINE GAGNANT ?
Par le directeur général des patrimoines (ou son représentant) et un représentant du commissariat général à l'égalité des territoires

16h15 - LES ARBRES : UNE GÉNÉRATION POUR LES VOIR GRANDIR, 10 MINUTES POUR LES TUER. De la nécessité du principe de prudence pour les aménagements du cadre naturel. Comment le législateur peut garantir le « raisonnable » ?
Par Chantal Cans, maître de conférences honoraire, Droit public et Chantal Pradines, ingénieur et expert auprès du Conseil de l'Europe (Convention Européenne du Paysage).

11h30 – ISOLATION DES BATIMENTS ANCIENS PAR L'EXTERIEUR : LE DÉSASTRE N'AURA PEUT-ÊTRE PAS LIEU.FIN DE COURSE POUR LE TEXTE ROYAL
par Inès Lamouri, doctorante en droit public

16h45 - LA LOI LITTORAL SUCCOMBE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : DE L'USAGE POLITIQUE DU RECU DU « TRAIT DE CÔTE ». PRISE DE TEMPERATURE DANS CE DÉBAT QUI S'OUVRE
Loïc Prieur, avocat, maître de conférences à la Sorbonne à Paris ; Lydie Laurent, chef du service littoral - DREAL Nouvelle Aquitaine et Renaud Lagrave, président du GIP littoral aquitain.

11h45 – Débat avec la salle

12h10 - REMISE DU PRIX PORTALIS
1ère édition récompensant une recherche universitaire sur le droit du patrimoine

17h20 – CLÔTURE DES TRAVAUX ET DÉBAT AVEC LA SALLE
par Alain de la Bretesche, président de Patrimoine-Environnement